HP Sub Aquatic Section



FFESSM 1438196

# FICHE D’INSCRIPTION - SORTIE PLONGEE

**SORTIE DU :** / / au / / **LIEU :**

#### PLONGEUR(S)

*Nom* : \_

*Prénom*

*Niveau* :

 Déb.  N1  N1 conf.(+ de 10 plongées)

*Inscrit au club SAS HP ?*  oui  non

*Nom* : \_

*Prénom* : \_

*Inscrit au club SAS HP ?* x oui  non

*Nom* :

*Prénom* :

*Inscrit au club SAS HP ?*  oui  non

 N2  N3  N4

 Autres(PADI,…) :

*Si encadrant* :  E1  E2  E3

### Niveau :

 Déb.  N1  N1 conf.(+ de 10 plongées)

 N2  N3  N4

 Autres(PADI,…) :

*Si encadrant* :  E1  E2  E3

### Niveau :

 Déb.  N1  N1 conf.(+ de 10 plongées)

 N2  N3  N4

 Autres(PADI,…) :

*Si encadrant* :  E1  E2  E3

#### ACCOMPAGNATEUR(S)

*Nom* :

*Nom* :

*Prénom* :

*Prénom* :

* **ENFANT(S) de – 16 ans :** sous la responsabilité des parents.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Nom* | *Prénom* | *Age* | *Niv. plongée (si besoin)* |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Pour vous contacter :

(portable) :

(perso) :

(professionnel):

* **EMPRUNT DE MATERIEL** (indiquez le nombre correspondant)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Détendeur | Dét. Secours | Stab | Ordi. | Boussole | Phare |
|  |  |  |  |  |  |

Il est conseillé aux participants qui souhaitent des combinaisons de les louer auprès des magasins spécialisés, avant leur départ. Le club qui nous reçoit n’est pas forcément équipé.

* **MONTANT DE L’ACOMPTE A PRELEVER (10% du montant annoncé)** :

X personnes x X Euros = X Euros

J’ai pris connaissance et j’accepte les modalités d’inscription décrites au verso,

Date d’inscription :

Signature :

# MODALITES D’INSCRIPTION

## CONDITIONS D’INSCRIPTION :

Seules les personnes étant à jour de licence et de cotisation peuvent s’inscrire à une sortie. Toute inscription doit s’accompagner d’un accord pour prélèvement du montant de l’acompte fixé par l’organisateur pour chaque participant. Le prélèvement pour le montant de l’acompte sera déclenché au retour de la fiche d’inscription dument signée. Le prélèvement se fera par l’intermédiaire d’une facturation de l’InterCE.

En cas d’annulation, le bureau fera son possible pour rembourser la totalité des frais engagés. Si toutefois, l’annulation s’avérait impossible, les sommes retenues par les organismes d’hébergement et les clubs de plongée ne seront pas restituées ou pourront être réclamées si elles sont dues.

## PRET DE MATERIEL :

Chaque plongeur doit venir retirer le matériel qu’il emprunte au club le jour fixé par l’organisateur de la sortie, au local du club. Toute perte ou dommage entraînera le paiement de la valeur usagée du matériel. Ce dernier est à restituer **rincé et séché**, à la date fixée par l’organisateur après la sortie. Il est conseillé de signaler les éventuels problèmes techniques qui ont pu survenir lors du séjour.

## CONDITION DE SEJOUR :

L’organisateur de la sortie assure la réservation du séjour mais n’interviendra en aucun cas dans les litiges qui pourraient opposer un participant et le logeur. De même l’organisateur ne gère ni la répartition dans les véhicules, ni les logements (sauf cas particuliers).

Toute plongée non effectuée, par choix du plongeur, ne sera en aucun cas remboursée. Le tarif des plongées étant calculé sur la base d’un forfait.

## PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT DURANT LE SEJOUR :

* Licence en cours de validité.
* Justificatif du niveau de plongée (Carte CMAS).
* Certificat médical en cours de validité (moins de 1 an).

## PROCEDURE D’INSCRIPTION :

* Une fiche d’inscription dûment remplie et signée.
* Une participation de 10% sera prélevée pour finaliser l’inscription à la date limite d’inscription spécifiée.

L’ensemble du dossier devra être remis à l’organisateur de la sortie, au plus tard à cette date.

Le solde des frais de séjour pourra être demandé avant le départ.